



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 08 octobre 2015

INFORMATION MÉDIAS

Avis d'appel public à la concurrence pour obtenir une expertise indépendante sur les méthodes de traitement des terres polluées aux hydrocarbures et métaux lourds, à Hao

Le chantier de réhabilitation de l'atoll de Hao, ancienne base-avancée du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) a démarré en 2009. Il est mené par l'Etat avec la Polynésie française et la Commune de Hao. Ces travaux sont engagés en vue d'assurer la déconstruction des infrastructures et la dépollution des sites impactés par l'activité industrielle.

Le suivi de l'ensemble de la démarche est assuré par des groupes de travail associant les services de l'Etat, du Pays et de la Commune de Hao avec **un comité de pilotage chargé de valider les orientations stratégiques du chantier.**

Un diagnostic initial réalisé par les bureaux d'études Pae Tai Pae Uta et Artelia a permis une délimitation précise des zones touchées par des pollutions industrielles. Elles couvrent une superficie de 5,9 hectares, soit 3 % des 185 hectares expertisés.

Les bureaux d'études ont préconisé deux méthodes pour garantir une prise en charge optimale des terres polluées, en fonction du type de pollution :

- Soit un traitement par biotertre pour les pollutions aux hydrocarbures et aux PCB (qui portent sur 67 000 tonnes de terre environ).
- Soit un traitement de stockage par isolement pour les terres polluées aux métaux lourds (soit environ **150 000 tonnes**).

Le comité de Pilotage du 8 décembre 2014, qui réunissait le Haut-commissaire, le Président de la Polynésie française et le maire de la commune de Hao, **a souhaité qu'une tierce expertise d'un organisme indépendant vienne confirmer l'innocuité durable de ces méthodes.**

Un appel public à concurrence est lancé aujourd'hui pour procéder au choix de cet organisme indépendant. Il sera publié dans la Dépêche de Tahiti, au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

Contacts médias

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
communication@presidence.pf